

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS 2018

Il est convenu entre :

- le MINISTERE DES SPORTS

Représenté par la directrice des sports,

Désigné ci-dessous par le ministère

Et

- la FEDERATION FRANÇAISE D'AVIRON

Représentée par son président, Monsieur Jean-Jacques Mulot

Désignée ci-dessous par la fédération,

N° SIRET : 78440582100033

Article 1 :

La subvention prévue pour **2018** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **400 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Collectif SENIOR – Solde Plan bateaux : investissement plan bateaux (400 000 €).

Le montant de la subvention versé à la fédération est porté à **2 788 918 €**.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

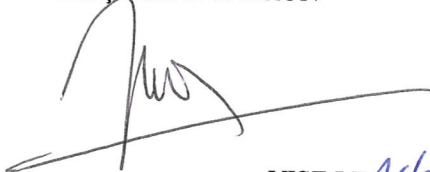
Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le ~~11/09/2018~~

18/10/2018

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE D'AVIRON



LA DIRECTRICE DES SPORTS

Nathalie Cuvillier
Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

Nathalie CUVILLIER

18/10/2018
VISE LE DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2102340968



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

Relevé d'Identité Bancaire

Cadre réservé au destinataire du relevé

17515		90000		Identification du compte pour une utilisation nationale	
c/Etabl.		c/guichet		08610558745	
				43	
				c/rib	

Domiciliation

CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE		BIC	
		CEPAFRPP751	

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76		1751		5900		0008		6105		5874		543	
FEDE FRSE SOCIETES D AVIRON												Intitulé du compte	

17 BOULEVARD DE LA MARNE

94130 NOGENT SUR MARNE